

Prix des Lecteurs du Télégramme

Prix Jean-Pierre Coudurier

Edition 2008

Le Télégramme (200 000 exemplaires, plus d'un demi million de lecteurs) organise le 6ème Prix des Lecteurs du Télégramme.

Ce prix a pour but de récompenser un roman, récit ou témoignage d'un auteur vivant, français ou étranger. Il s'inscrit dans la volonté du Télégramme d'accorder une place de choix à la culture en général et à la littérature en particulier.

Article 1 – Une sélection de 10 romans

Présidé par Hervé Hamon (*écrivain, éditeur, cinéaste*), le comité de sélection est constitué de six autres personnalités : Louis Brigand (*universitaire, écrivain*), Annick Cojean (*grand reporter au journal Le Monde*), Dominique Grellard (*Directrice de la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc*), Charles Kermarec (*Librairie Dialogues à Brest*), Hervé Quéméner (*écrivain*) et Alain Remond (*journaliste, écrivain*), Régine Rioult (*enseignante*) et Delphine Tanguy (*journaliste*)

Leur seul critère est le plaisir de lire et de partager leurs coups de cœur.

Pour cette 6ème édition, le comité a sélectionné 10 titres :

La Baie d'Alger de Louis Gardel (Seuil)

Tribulations d'un précaire de Iain Levinson (Liana Levi)

Intrigue à l'anglaise de Adrien Goetz (Grasset)

La Chaussure sur le toit de Vincent Delecroix (Gallimard)

Ton silence est un baiser de Denis Labayle (Julliard)

Un acte d'amour de James Meek (Métaillé)

Palestine de Hubert Haddad (Zulma)

Les Discrets de Arnaud Le Gouëfflec (Ginkgo)

L'interprétation des meurtres de Jed Rubenfeld (Panama)

La femme de l'Allemand de Marie Sizun (Arléa)

Article 2 – La durée de l'opération

Annonce des 10 titres de la sélection : **12 mars 2008**

Date limite pour les inscriptions : **16 mai 2008**

Date limite pour les votes : **6 juin 2008**

Article 3 – Les conditions devenir lecteur

Pour devenir lecteur, il faut s'engager à lire au moins 5 titres de la sélection.

Les bulletins d'inscription seront disponibles dans des bibliothèques, des librairies et dans le Télégramme chaque semaine à partir du **12 mars 2008**.

Ce bulletin devra être envoyé à l'adresse ci-dessous avant le **16 mai 2008**.

Cette inscription est individuelle et ouverte à tous, à l'exclusion des organisateurs, des membres du comité de sélection et des salariés du Télégramme.

Le Télégramme publiera régulièrement des articles sur les titres de la sélection et des interviews de leurs auteurs.

Chaque lecteur recevra ensuite un bulletin de vote à retourner à la même adresse avant le **6 juin 2008**. Ce bulletin fera apparaître les 3 titres retenus dans l'ordre de préférence.

Chaque participant ne pourra retourner qu'un seul bulletin.

Article 4 – Tirage au sort des bulletins de vote

30 bulletins seront tirés au sort. Ces lecteurs recevront chaque mois pendant 1 an (de juillet 2008 à juin 2009) un Chèque-Lire de 15 €. Ces Chèques-Lire ne pourront être échangés contre aucun autre lot, ni contre des espèces.

Article 5 – La remise du prix au lauréat

Le livre primé sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de voix.

En cas d'*ex æquo*, le lauréat sera celui dont le livre aura été désigné le plus fréquemment comme premier choix sur les bulletins de vote.

La remise du prix aura lieu en juin en présence de l'écrivain lauréat.

Article 6

Le présent règlement a été déposé auprès de la S.C.P. Pouliguen, Jégou, Bougeant, huissiers de justice associés, 33 rue du Mur, 29600 Morlaix. Il pourra être remis à toute personne qui en fera la demande.